REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU RHÔNE

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Conseil de communauté du **23 juin 2014**

Délibération n° 2014-0111

commission principale : développement économique

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Pôle de compétitivité Lyonbiopôle - Attribution d'une subvention à l'association Lyonbiopôle pour son programme d'actions 2014

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service innovation

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Kimelfeld

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 162

Date de convocation du Conseil : vendredi 13 juin 2014

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Compte-rendu affiché le : mercredi 25 juin 2014

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mmes Guillemot, Picot, M. Le Faou, Mme Geoffroy, MM. Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Brachet, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, MM. Claisse, Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, MM. Barge, Barret, Mmes Basdereff, Baume, Belaziz, MM. Bérat, Bernard, Mme Berra, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Bousson, Mme Bouzerda, MM. Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Butin, Cachard, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mmes David, de Lavernée, de Malliard, MM. Devinaz, Diamantidis, Eymard, Mme Fautra, M. Forissier, Mme Frier, MM. Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, George, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guilland, Guimet, Hamelin, Havard, Hémon, Mmes Hobert, Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Kabalo, Kepenekian, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mme Lecerf, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, M. Millet, Mme Millet, M. Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, M. Piegay, Mme Pietka, M. Pillon, Mme Pouzergue, MM. Pouzol, Quiniou, Mme Rabatel, MM. Rabehi, Rantonnet, Mmes Reveyrand, Reynard, MM. Roche, Roustan, Rudigoz, Mmes Runel, Sarselli, MM. Sécheresse, Sellès, Mme Servien, MM. Sturla, Suchet, Mme Tifra, MM. Uhlrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : MM. Abadie (pouvoir à Mme Vullien), Philip (pouvoir à Mme Brugnera), Mme Laurent (pouvoir à Mme Jannot), M. Rivalta (pouvoir à M. Vesco), Mme Beautemps (pouvoir à M. Quiniou), MM. Fenech (pouvoir à M. Cochet), Lavache (pouvoir à M. Geourjon), Mme Leclerc (pouvoir à M. Vincendet), M. Moretton (pouvoir à M. Vial), Mme Poulain (pouvoir à M. Rousseau), M. Sannino (pouvoir à Mme Dognin-Sauze).

Absents non excusés : M. Calvel.

Conseil de communauté du 23 juin 2014

Délibération n° 2014-0111

commission principale :	développement économique
objet :	**Pôle de compétitivité Lyonbiopôle - Attribution d'une subvention à l'association Lyonbiopôle pour son programme d'actions 2014**
service :	Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service innovation

Le Conseil,

Vu le rapport du 3 juin 2014, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Fruit d'une mobilisation sans précédent de la Communauté urbaine de Lyon et d'industriels régionaux, le pôle de compétitivité mondial Lyonbiopôle a été labellisé le 12 juillet 2005. Il a été conçu, dès l'origine, comme un centre d'excellence mondial en vaccin et diagnostic, avec pour but d'appréhender les maladies infectieuses et les cancers de façon globale, du diagnostic et de la prévention jusqu'au traitement en intégrant les systèmes d'administration originaux. C'est pour atteindre les objectifs fixés et assurer la gouvernance du pôle, que l'association Lyonbiopôle a été créée en novembre 2005.

Lyonbiopôle se positionne comme leader des 7 pôles de compétitivité santé français. Sa position est désormais reconnue et la dynamique que l'association Lyonbiopôle a lancée se poursuit, tant sur le plan local qu'international, qu'il s'agisse de favoriser la recherche et développement (R&D), de soutenir le développement et la compétitivité des entreprises ou de proposer les infrastructures dédiées nécessaires au développement de l'innovation dans les petites et moyennes entreprises (PME).

a) - Objectifs

La Communauté urbaine de Lyon a fait le choix, depuis une dizaine d'années, de positionner les sciences de la vie au cœur de sa stratégie de développement économique. La dynamique est à présent bien lancée, mobilise l'ensemble des partenaires institutionnels régionaux et rayonne chaque année plus largement auprès des acteurs académiques et industriels régionaux et internationaux.

Lyonbiopôle, pôle de compétitivité mondial de l'agglomération lyonnaise, représente l'atout principal de cette politique de développement économique. La Communauté urbaine souhaite donc accompagner l'association Lyonbiopôle dans son action et lui confirmer son engagement afin de :

- favoriser la production d'innovations génératrices de valeur ajoutée et d'emploi pour les entreprises et le territoire,
- accroitre l'attractivité de l'agglomération lyonnaise pour conforter l'ancrage des entreprises et des compétences.

b) - Compte-rendu des actions réalisées au titre de l'année 2013

Par délibération n° 2013-3917 du Conseil de communauté du 27 mai 2013, a été attribuée une subvention de fonctionnement d'un montant de 190 000 € au profit de l'association Lyonbiopôle dans le cadre de son programme d'actions 2013 relatif à l'animation du pôle de compétitivité Lyonbiopôle.

En 2013, Lyonbiopôle a rassemblé 139 adhérents dont 4 industriels leaders sur leurs marchés, fondateurs du pôle, 116 PME et filiales de grands groupes et 19 centres de compétences parmi lesquels les 3 centres hospitaliers-universitaires régionaux.

Lyonbiopôle s'appuie sur une équipe d'animation de 18 collaborateurs (dont 5 personnes dédiées à la gestion du centre d'infectiologie) et a atteint, depuis 2009, l'objectif d'un financement privé de ses actions supérieur à 50 %.

Sur le plan de l'animation scientifique, à fin 2013, l'usine à projets de Lyonbiopôle présente un bilan de 145 projets de recherche et développement collaboratifs montés, financés et suivis. Ils représentent un budget d'investissement global de 710 000 000 € et ont mobilisé 285 000 000 € d'aides publiques.

En 2013, Lyonbiopôle a abordé la phase 3.0 de son développement. C'est une charnière importante avec, dès à présent, un déploiement progressif de l'expertise et des offres d'accompagnement de Lyonbiopôle, sur de nouvelles thématiques de santé. Lyonbiopôle devient ainsi l'animateur de la filière Santé en Rhône-Alpes.

Pour sa phase 3.0, Lyonbiopôle affiche 5 priorités :

- stimuler l'innovation : passer de l'usine à projets à l'usine à produits et à services, suivre les projets financés,
- accompagner les entreprises : programme de partenariats technologiques internationaux et européens - Les actions de maillage PME-Grandes entreprises seront développées et étendues à l'international,
- se développer à l'international : promotion territoriale, projet bioXclusters - Lyonbiopôle travaillera ainsi tout particulièrement sur le développement de partenariats internationaux avec la Chine, les Etats-Unis, le Brésil et le Japon, et au niveau européen avec l'Allemagne principalement,
- impliquer les acteurs de la formation : adapter l'offre en formation initiale et continue aux besoins des entreprises,
- proposer une offre d'infrastructures.

Cette ouverture thématique s'est matérialisée, dès 2013, par un programme d'animations scientifiques de Lyonbiopôle coordonné et proposé en commun avec le Canceropôle Lyon Auvergne Rhône-Alpes (CLARA). Des ateliers thématiques sont également développés avec le cluster I-Care pour permettre aux entreprises du domaine des dispositifs médicaux de mieux s'interfacer avec les adhérents actuels de Lyonbiopôle.

Sur le champ du développement des PME, Lyonbiopôle a continué ses actions de mise en relation d'investisseurs privés avec les PME du pôle avec les "rencontres investisseurs" et la 5ème édition de la "Journée investissements privés de Lyonbiopôle" organisée en collaboration avec BpiFrance, Créalys, Novacité et le pôle d'orientation financière Rhône-Alpes. Cette journée dédiée aux PME et aux financeurs privés a rassemblé près de 128 participants. A travers ses initiatives, Lyonbiopôle met notamment l'accent sur la valorisation de l'innovation et l'accompagnement des entreprises (montage de dossier, financement, conseil, développement à l'international).

Le travail sur le volet international s'est amplifié avec l'organisation d'actions de promotion et de maillage sur des salons internationaux (dont BIO USA), la participation à des missions collectives des pôles santé à l'international. Lyonbiopôle a d'ailleurs mis en place en collaboration avec le cluster I-Care une mission collective sur Pékin dans le cadre de leur stratégie sur le marché de la santé en Chine. Enfin, Lyonbiopôle continue de collaborer activement avec les clusters et réseaux européens : Conseil Européen des BioRégions (CEBR), Alliance des Clusters Diagnostic Européens (EDCA), programme Alps Bio Cluster, les points de contacts nationaux d'horizon 2020 et entretient des liens privilégiés avec la Chine grâce à la présence d'un chargé de mission à Shanghai.

Lyonbiopôle a poursuivi l'exploitation et le développement d'infrastructures adaptées dans le quartier de Gerland : le Centre d'infectiologie (1 920 m² de laboratoires - 6 équipes de recherche et développement), le Lyonbiopôle Business Center (800 m² de bureaux - 7 entreprises) et la plate-forme d'innovation collaborative Accinov.

Enfin, l'année 2013 a également été marquée par l'accompagnement et la concrétisation d'initiatives visant à structurer et développer l'environnement du pôle :

- Inauguration de la plateforme d'Innovation "AcCInov" le 7 novembre 2013. Accinov propose un modèle innovant de prestation de service pour l'accompagnement d'entreprises de biotechnologies qui développent des technologies de rupture, des produits et des services innovants, et ont besoin d'accéder à des environnements (suites de bioproduction et salles blanches) de grade industriel,
- Lancement de la construction de l'Institut de recherche technologique (IRT) BIOASTER au cœur du quartier de Gerland. Unique IRT sélectionné dans le domaine de la santé par le Commissariat général à l'Investissement, BIOASTER est un IRT indépendant dédié à l'infectiologie et à la microbiologie.

c) - Bilan

La phase 3.0 du pôle se traduit par une ouverture thématique et un rapprochement plus marqué avec le monde académique et clinique.

Cette nouvelle ambition s'appuie sur les points forts du pôle qui sont la qualité et la maturité de son dispositif d'émergence de projets, la qualité des résultats obtenus sur le volet R&D, l'implication forte des grands groupes et PME, la bonne visibilité internationale, la mise en oeuvre de projets d'infrastructures.

L'ensemble de ces actions sont construites et menées au bénéfice des PME du territoire rhônalpin afin de soutenir leur croissance et leur compétitivité et de favoriser le développement de l'attractivité scientifique et la capacité d'innovation de Rhône-Alpes en matière de santé.

A fin 2013, Lyonbiopôle se positionne bien comme le pôle leader sur le domaine de la santé au niveau national et le guichet incontournable pour les PME de la filière santé en Rhône-Alpes.

d) - Programme d'actions pour 2014 et plan de financement prévisionnel

Dans le contexte de la Phase 3.0, Lyonbiopôle poursuit son ambition initiale d'appui au développement d'approches diagnostiques, préventives et thérapeutiques innovantes et de leurs systèmes d'administration pour une médecine plus réactive et personnalisée.

Lyonbiopôle poursuivra sa démarche d'initiateur et d'incubateur de programmes structurants scientifiques, cliniques et économiques :

- MabDesign - structuration de la filière anticorps thérapeutiques,
- BioMaTools - structuration de la filière bioproduction (projet mis en oeuvre par Accinov),
- Programme Innovation Clinique.

A partir de 2014, les modalités d'expertise des projets seront partagées dans le champ de la cancérologie (avec le CLARA) ainsi que des technologies médicales et des dispositifs médicaux. Une offre d'accompagnement unifiée pour l'ensemble des entreprises de la filière santé en Rhône-Alpes sera ainsi mise en oeuvre.

La montée en charge se traduira par :

- des partenariats avec les structures labellisées du PIA : Lyric, Cesame, Opera, Cens, ELI etc.
- l'ouverture des actions structurantes à de nouvelles thématiques : biologie de synthèse, nouvelles réponses thérapeutiques.

Le budget prévisionnel de l'association Lyonbiopôle pour l'année 2014 est d'un montant de 3 945 000 €.

Le financement proposé par la Communauté urbaine de Lyon intègre le soutien à l'équipe du pôle, pour la réalisation du programme d'actions 2014 d'animation et de promotion locale et internationale du pôle ainsi que les actions de soutien au développement des PME mises en oeuvre par l'association Lyonbiopôle, à hauteur de 140 000 euros.

Il comporte également une contribution financière spécifique sur :

- l'opération collective de promotion de la filière biotech-santé sur le salon BIO USA, à hauteur de 20 000 €,
- le projet de structuration de la filière bioproduction BioMaTools à hauteur de 40 000 €.

En 2014, cette subvention intègre également une contribution tenant compte de la mobilisation de Lyonbiopôle pour la mise en œuvre du projet économique territorial du Biopôle de Gerland, à hauteur de 50 000 €.

Budget prévisionnel 2014

RECETTES	**FINANCEURS**	Euros
Cotisation et contribution financières		495 000
Productions vendues (infrastructures)		1 600 000
Reprises et transferts de charge		20 000
Subventions d'animation	Etat	330 000
	Région Rhône-Alpes	523 000
	Communauté urbaine de Lyon	250 000
	Département du Rhône	40 000

	Communauté d'agglomération de Grenoble	62 000
Autres subventions		625 000
TOTAL		**3 945 000**
Axe 1 - Administration générale		680 000
Axe 2 - Développement économique et international		155 000
Axe 3 - Projets de R&D et Nouvelles initiatives		577 706
Autres actions		2 532 294
TOTAL		**3 945 000**

Il est donc proposé au Conseil de communauté d'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant de 250 000 € au profit de l'association Lyonbiopôle pour son programme d'actions 2014 relatif à l'animation du pôle de compétitivité Lyonbiopôle.

Le montant de la subvention accordée par la Communauté urbaine s'élevait à 190 000 € en 2013.

Concernant l'évaluation et le suivi des activités et des résultats du pôle, Lyonbiopôle mettra en avant dans son rapport d'activité annuel les retombées locales de ses actions et les synergies dégagées avec la stratégie et les projets de développement économique soutenus par la Communauté urbaine. Son activité sera évaluée, notamment par des critères quantitatifs et qualitatifs détaillés dans la convention jointe à la présente délibération ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 250 000 € au profit de l'association Lyonbiopôle dans le cadre de son programme d'actions pour 2014 relatif à l'animation du pôle de compétitivité Lyonbiopôle,

b) la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et l'association Lyonbiopôle définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - Le montant à payer sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2014 - compte 657 4 - fonction 90 – opération 0P02O2864, pour un montant de 250 000 €.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 25 juin 2014.